



Communiqué

Annonces du Président de la République demi-mesures, l'injustice perdure !

Les 9 organisations nationales de retraités ont pris connaissance des annonces du président de la République concernant entre autres mesures, la revalorisation des pensions de retraite et le financement de la perte d'autonomie. Elles tiennent à faire part de leur forte déception et constatent que E. Macron ne répond que très partiellement aux revendications des retraités.

Sur la question de l'indexation, les responsables politiques de la majorité semblent avoir reçu le message envoyé par les milliers de retraités mobilisés pour la 7^e fois le 11 avril dernier. Leur colère a été perçue, ce qui a amené le premier ministre à annoncer au début de l'année un recul sur l'application de la hausse de la CSG et le remboursement en mai des sommes trop perçues. Cette colère conduit maintenant le président de la République à annoncer un retour à l'indexation des pensions sur l'inflation en deux temps. Cela ne va pas suffire pour réparer les injustices que l'ensemble des retraités subissent depuis trop d'années car ce sont des milliards d'euros qui auront été pris dans la poche des retraités... Ces mesures sont prévues pour 2020 et 2021 : rien dans l'immédiat malgré l'inflation et les augmentations actuelles (carburant par exemple) et à venir (électricité). Cela laisse plusieurs millions de retraités frappés par la hausse de 25% du montant de la CSG et qui ne verront pas non plus leur pension indexée depuis maintenant près de 6 ans. Par ailleurs, les 9 organisations s'interrogent sur la légalité d'une mesure consistant à n'appliquer le code de la Sécurité sociale que pour une partie des retraités seulement.

Comment accepter que l'on divise artificiellement les retraités en deux camps, ceux dont la pension serait inférieure à 2 000 € et ceux dont la pension serait supérieure à ce montant ? Quel rapport entre ces derniers et les dirigeants du CAC 40 et leurs "parachutes dorés" à qui l'on ne demande rien ?

Cette distinction entre pauvres et un peu plus aisés est intolérable et vise à monter les retraités les uns contre les autres alors qu'ils sont pourtant logés à la même enseigne

Le Président de la République a beaucoup parlé de baisse d'impôts mais pas un mot sur l'impôt le plus injuste surtout pour les petites pensions, la TVA.

Quant à la perte d'autonomie, les 9 organisations nationales de retraités réclament la prise en charge à 100 % par la Sécurité sociale, ce qu'elles ont rappelé dans le Haut Conseil de l'Age. Trouver les financements nécessaires pourrait passer notamment par le rétablissement de l'ISF réclamé par un grand nombre de Français, la fin des exonérations de cotisations, une véritable lutte contre l'évasion fiscale etc.



Tout en constatant que leur action depuis 6 ans a fini par porter en partie, les 9 organisations nationales, affirment que le compte n'y est pas. Elles continueront de mettre en avant leurs revendications :

- Indexation de toutes les pensions sur les salaires et rattrapage des années passées.
- Aucune pension inférieure au smic pour un temps plein.
- Suppression de la hausse de la CSG pour tous les retraités.
- Prise en charge de la perte d'autonomie par la Sécurité sociale.

Paris, le 25 avril 2019

Olivier Jouchter (UCR-CGT, 263 rue de Paris, 93515 Montreuil cedex)
 Didier Hotte (UCR-FO, 141 avenue du Maine, 75680 Paris cedex 14)
 Jacqueline Valli (UNAR-CFTC, 128 avenue Jean Jaurès, 93697 Pantin cedex)
 Daniel Delabarre (UNIR CFE-CGC, 59 rue du Rocher, 75008 Paris)
 Marylène Cahouet (FSU, 104 rue Romain-Rolland, 93260 Les Lilas)
 Gérard Gourguechon (UNIRS-Solidaires, 31 rue de la Grange aux Belles - 75010 Paris)
 Marc Le Disert (FGR-FP, 20 rue Vignon, 75009 Paris)
 Francisco Garcia (Ensemble & Solidaires - UNRPA, 47 bis rue Kléber, 93400 St Ouen)
 Michel Deniault (LSR, 263, rue de Paris, 93515 Montreuil)